



Bulletin de paie en 10 lignes

La mise en place du bulletin de paie simplifié des salariés, avec une présentation en moins de 10 lignes, est annoncée pour une application au plus tard en 2016 en tant que mesure de simplification et de diminution des coûts. Est-ce si évident ?

Éric Delesalle, expert-comptable, expert près la Cour d'appel de Versailles, agrégé d'économie et gestion.

En réalité, tant que les calculs des cotisations sociales demeurent complexes (abattements, plafonds, taux sur des bases variées...), ce n'est pas la forme du bulletin qui va permettre de réaliser une quelconque simplification.

En outre, il est très important pour un salarié d'avoir un bulletin détaillant le passage du montant brut au montant net, afin de pouvoir vérifier si nécessaires les calculs, et d'avoir une juste information de sa participation à chaque coût des financements concernés. Un résumé n'est certes pas inutile, mais il ne constitue pas

un outil de compréhension et de décision. La communication par texto n'est pas sans limite.

Car, à force de réduire les détails et les justifications, pourquoi ne pas envisager les évolutions suivantes...

■ Pourquoi pas une presse quotidienne réduite à une ligne, décrivant le seul événement considéré comme majeur par l'éditeur ?

■ Pourquoi pas décerner le prix Goncourt à un écrit présenté en trois verbes, tels que Etre, Avoir, Aimer ?

■ Pourquoi pas réduire le re-

levé de banque au seul solde mensuel, de type « *il vous reste... euros* » ?

■ Pourquoi pas faire voter au Parlement le budget de la Nation avec la production uniquement de trois chiffres : recettes, dépenses, emprunt reporté pour l'avenir ?

■ Pourquoi pas simplifier le code général des impôts en une phrase de type : « tout est imposable » ?

■ Pourquoi pas prévoir que les décisions de justice se limitent à une affirmation « X est condamné à... » ?

■ Pourquoi pas supprimer le

ticket de caisse de passage aux magasins, afin de ne communiquer que le seul montant global des achats ?

■ Pourquoi pas remplacer le carnet de notes des élèves par une lettre, allant de A à E ?

■ Pourquoi pas remplacer le plan comptable général 2014 par le seul mot « compter » ?

■ Pourquoi pas prévoir que les propositions lors des campagnes électorales se résument à « *je promets le bonheur* » ?

Il faut donc être très vigilant à ne pas tomber dans l'absurde, et ne jamais oublier que si le diable existe, il est justement... dans les détails !